

**Zeitschrift:** Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

**Herausgeber:** Schweizerische Botanische Gesellschaft

**Band:** 40 (1931)

**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Procès-verbal de la 40me [i.e. 40eme] Assemblée générale de la Société Botanique Suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Procès-verbal

de la

## 40<sup>me</sup> Assemblée générale de la Société Botanique Suisse

tenue à

*La Chaux-de-Fonds* à l'occasion de la Cent-douzième Session annuelle de la Société Helvétique des Sciences Naturelles le vendredi, 25 septembre 1931, à la salle 3 du Gymnase.

Présidence de Monsieur *Max Oechlin*, président.

A 8 h. 15, le président ouvre la séance et salue les membres et hôtes de cette réunion. L'assemblée, sur la proposition du président, renonce à la lecture du procès-verbal de la dernière séance ainsi qu'à la lecture du rapport présidentiel. Ces documents ont été publiés *in extenso* dans le dernier cahier de la Société et l'assemblée leur donne son approbation sans autre remarque. Le président se borne à rappeler ceux que la mort a arraché de notre cercle et signale que de courtes nécrologies seront publiées.

Dans un succinct abrégé, le président indique à l'Assemblée l'état de nos finances sur la base des rapports fournis par le trésorier. Après la lecture du rapport que Messieurs les vérificateurs des comptes ont adressé au président, l'Assemblée donne décharge à notre trésorier et le président y ajoute les remerciements de la Société.

La proposition de maintenir à fr. 10 la cotisation pour l'année 1932 est acceptée à l'unanimité. Lecture et commentaires sont donnés relativement au budget de 1932. Aucune remarque n'ayant été formulée, le président passe à l'ordre du jour.

M. *Oechlin* annonce avec regrets la démission de l'un des membres du Comité, M. le Professeur D<sup>r</sup> *W. Rytz* (Berne), jusqu'à ce jour rédacteur de nos « *Berichte* ». Le président fait savoir d'autre part que ses démarches ont convaincu M. le Professeur D<sup>r</sup> *E. Gäumann* (Zurich) d'assumer les fonctions de rédacteur.

La parole est donnée à M. le Professeur D<sup>r</sup> *W. Rytz* qui informe la Société des raisons qui l'ont poussé à prendre cette décision. C'est essentiellement, dit-il, le fait que trop de travaux de nature administrative accaparent le temps qu'il voudrait consacrer aux recherches. Trop modestement, l'orateur s'excuse encore de toutes les imperfections qu'il aurait pu commettre dans l'exercice de ses fonctions.

Le président fait ensuite procéder à l'élection du nouveau rédacteur (Professeur *Gäumann*) qui est nommé à l'unanimité. Le président rend ensuite un juste hommage au dévouement que le Professeur *Rytz* a manifesté durant la période où il assumait l'ingrate tâche de rédiger notre Bulletin.

Le président rappelle alors qu'à propos d'une récente décision de conférer l'honorariat à l'un des membres de la Société, le Comité s'est trouvé dans la nécessité de faire un acte antiréglementaire, vu l'urgence de la question posée. Le Comité a pris sur lui de décider l'honorariat, alors qu'en bonne règle il eût dû attendre l'opinion de l'Assemblée pour procéder. Le président prie alors l'Assemblée de lui donner un assentiment rétrospectif pour la décision prise irrégulièrement et d'autre part invite l'assemblée à modifier les statuts de manière à éviter de semblables circonstances.

Le Professeur D<sup>r</sup> *Schröeter* (Zurich) rappelle que le jour précédent, le Président central de la Société Helvétique des Sciences Naturelles s'est vu contraint à une irrégularité du même ordre, et propose d'ajouter une phrase à l'article du règlement. Cette clause additionnelle conférerait la compétence au Comité en cas d'urgence.

Le Professeur D<sup>r</sup> *Senn* (Bâle) exprime au nom de son collègue absent, M. le Professeur D<sup>r</sup> *W. Vischer*, son approbation pour la modification proposée par le Professeur *Schröeter*. Néanmoins, il lui paraît essentiel que le texte modifiant les statuts soit examiné avec soin.

Le Professeur D<sup>r</sup> *Fernand Chodat* joint alors les propositions des deux préopinants et suggère de confier la rédaction du nouveau statut au Comité qui présentera un texte à une consultation générale. L'assemblée approuve ce mode de faire et le président présente une proposition de M. le Professeur D<sup>r</sup> *W. Vischer* (Bâle). Ce dernier, considérant que la présente séance a été tenue en une région peu centrale de la Suisse, propose de convoquer pour le printemps 1932 une Assemblée de printemps dans une ville de la Suisse alémanique.

Après avoir exposé le point de vue de M. le Professeur D<sup>r</sup> *Vischer*, le président ajoute son opinion personnelle qui est défavorable à la dite proposition. Il redoute surtout qu'un nombre trop élevé de séances ne décourage les membres si difficiles à réunir une fois par an.

Le Professeur D<sup>r</sup> *E. Fischer*, de Berne, fait alors remarquer avec beaucoup de justesse que la réunion essentielle de notre Société doit correspondre avec celle de la S. H. S. N. L'établissement d'une seconde

séance tous les ans risquerait d'affaiblir l'importance de la session de la S. H. S. N.

Le Professeur D<sup>r</sup> *C. Schröeter* abonde dans le même sens et le président *Oechstin* ajoute que pour l'année 1932, les choses se présentent un peu différemment; on n'a, en effet, envisagé pour la réunion de Thoune qu'une seule journée consacrée aux séances de sections. Si le temps paraît insuffisant, rien n'est plus facile, ajoute le président, que de convoquer les botanistes un jour plus tôt que l'ouverture de la session de la S. H. S. N.

Le Professeur D<sup>r</sup> *Senn*, de Bâle, tient à préciser les raisons qui ont déterminé son collègue bâlois à présenter la motion discutée : le temps trop court dont disposent les orateurs en séance de section décourage les membres de présenter des communications de longue haleine; en augmentant le nombre des séances, il y aurait une sorte de compensation.

Le Professeur D<sup>r</sup> *E. Fischer*, de Berne, fait alors remarquer que cette « bousculade » a quelque peu diminué depuis ces dernières années. Il déplore d'autre part le système adopté et qui consiste à octroyer deux matinées coupées par de longues collations aux sections pour leur délibérations. Il serait mieux de retourner au système antérieur qui accordait une pleine journée aux sections pour leurs débats.

Le président met alors aux voix la proposition Vischer (organisation d'une séance en 1932 au printemps); elle est repoussée à l'unanimité.

Le président excuse alors l'absence de M. le D<sup>r</sup> *P. B. G. Hochreutiner* et celle de M. le D<sup>r</sup> *A. Becherer*.

Le secrétaire en fait autant pour les Professeurs *P. Jaccard* et *R. Chodat* et transmet les vœux de ce dernier pour la réussite de la session.

Le Professeur D<sup>r</sup> *Schröeter* demande que la Société adresse un télégramme à son vénéré doyen, M. le D<sup>r</sup> *H. Christ*, de Bâle.

A 8 h. 45, le président annonce la clôture de la partie administrative.

La séance scientifique est ouverte et les communications se succèdent dans l'ordre prévu par le programme.

M<sup>lle</sup> D<sup>r</sup> *Clara Zollikofer* a été empêchée par la maladie de venir à La Chaux-de-Fonds.

D<sup>r</sup> *W. H. Schopfer*, Genève : Sur l'absorption des facteurs activant le développement d'un champignon.

D<sup>r</sup> *H. Gams*, Innsbruck : Présentation de diagrammes polliniques du quaternaire.

D<sup>r</sup> *Chs. Béguin*, La Chaux-de-Fonds : Recherches biochimiques des glucides dans quelques plantes du Jura neuchâtelois.

Séance du samedi, 26 septembre, dès 8 h.:

- D<sup>r</sup> *Otto Jaag*, Zurich : Morphologische und physiologische Untersuchungen über die grünen Gonidien der Peltigeraceen.
- D<sup>r</sup> *H. Gams*, Innsbruck : Die hygri sche Kontinentalität und die Buchen-Arvengrenze.
- D<sup>r</sup> *Josias Braun-Blanquet*, *F. Bharucha* et *H. Meier*, Montpellier : Zur Schimperschen Hypothese von der physiologischen Trockenheit der Salzböden (voir ce Bulletin).
- D<sup>r</sup> *H. Jenni*, Porrentruy : Halbtrockenrasen-Gesellschaften des Elsgaus.
- M. *Albert Pillichody*, Inspecteur des Forêts, Le Brassus : La Végétation des Forêts de Pâturages boisés du Jura (avec projections).
-